

Polynésie française, chargé de la gestion du Fonds intercommunal de péréquation, apporte son soutien financier à la commune de Anaa pour la réalisation de l'opération intitulée "Contrôle technique de l'école primaire de Anaa" décrite à l'article 2 ci-après.

Art. 2. — Description de l'opération

L'opération consiste en un constat technique sur la solidité des bâtiments de l'école primaire de Anaa.

Le coût total de l'opération est fixé à 5 173,14 euros, soit 617 320 F CFP.

Art. 3. — Plan de financement

L'opération décrite à l'article précédent s'effectuera selon le plan de financement arrêté comme suit :

- FIP (100 %) 5 173,14 euros, soit 617 320 F CFP

CONVENTION de financement n° 55-07 du 2 avril 2007.

Entre :

- le comité des finances locales de la Polynésie française, chargé de la gestion du Fonds intercommunal de péréquation, représenté par Mme le haut-commissaire de la République en Polynésie française, Anne Boquet,

Et :

- la commune de Manihi, représentée par son maire M. Jeannot Mataoa,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er. — Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le comité des finances locales de la Polynésie française, chargé de la gestion du Fonds intercommunal de péréquation, apporte son soutien financier à la commune de Manihi pour la réalisation de l'opération intitulée "Contrôle technique de l'école primaire de Manihi" décrite à l'article 2 ci-après.

Art. 2. — Description de l'opération

L'opération consiste en un contrôle technique sur les bâtiments de l'école primaire de Manihi.

Le coût total de l'opération est fixé à 3 484,40 euros, soit 415 800 F CFP.

Art. 3. — Plan de financement

L'opération décrite à l'article précédent s'effectuera selon le plan de financement arrêté comme suit :

- FIP (100 %) 3 484,40 euros, soit 415 800 F CFP

**ACTES DES AUTORITES
DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

COURS DES CHANGES

pour l'application des droits et taxes de douane
(Arrêté n° 2224 D du 9 septembre 1961)

(Période du 26 avril au 9 mai 2007 inclus)

CODE DEVISE PAYS	DEVICES	Cours en francs pacifiques
EUR Euro	1 euro	119,33
USD Etats-Unis d'Amérique ...	1 dollar US	87,86
AUD Australie	1 dollar australien	72,66
CAD Canada	1 dollar canadien	78,39
CHF Suisse	1 franc suisse	72,82
DKK Danemark	1 couronne danoise	16,01
GBP Grande-Bretagne	1 livre sterling	175,67
HKD Hong Kong	1 dollar	11,24
JPY Japon	1 yen	0,74
NOK Norvège	1 couronne norvégienne	14,73
NZD Nouvelle-Zélande	1 dollar néo-zélandais	65,19
SEK Suède	1 couronne suédoise	12,98
SGD Singapour	1 dollar singapour	58,02
FJD Fidji	1 dollar fidjien	54,64
THB Thaïlande	1 bath	2,70
CNY Chine	1 yuan	11,37
KRW Corée	1 won coréen	0,09
IDR Indonésie	1 roupie indonésienne	0,01

SERVICE DE L'URBANISME

**ETAT RECAPITULATIF
DES AUTORISATIONS DE TRAVAUX IMMOBILIERS
DES ILES DU VENT ET DES TUAMOTU-GAMBIER
POUR LE MOIS DE MARS 2007**

COMMUNE DE ARUE

22 mars 2007

N° 05-1768-2 MAA.AU, M. Etienne Tavita, parcelle cadastrée n° 156, section I (lot n° 2 du lotissement Tiare Iti) au PK 4,500, côté montagne, modification d'une maison d'habitation en deux (2) modules séparés.

26 mars 2007

N° 07-108-1 MAA.AU, M. Raphaël Merel et Mlle Virginie Bruant, parcelle cadastrée n° 473, section R (lot D de la terre Vaipoopoo 8), servitude Bernière, construction d'une piscine.

28 mars 2007

N° 05-610-3 MAA.AU, M. Jules Shan et Mlle Françoise Lenoble, parcelle cadastrée n° 86, section E (lot G1 du domaine Terua), quartier Bonno, modification d'une maison d'habitation.